



RENCONTRE À L'ÉLYSÉE SUR LA TVA

NICOLAS SARKOZY À ANDRÉ DAGUIN : "JE VOUS EMMÈNE À BRUXELLES"

Une délégation de l'Umih conduite par André Daguin a été reçue lundi dernier à l'Élysée par Nicolas Sarkozy qui a réaffirmé sa volonté de faire aboutir le dossier de la baisse de la TVA sur la restauration. C'est l'état-major de l'Umih au grand complet qui a été convié à plaider ce dossier sensible devant le président de la République qui en fait, selon son propos, une "mesure d'équité fiscale".

Et pour concrétiser sa détermination, Nicolas Sarkozy a proposé à André Daguin qu'une délégation de l'Umih l'accompagne en septembre à Bruxelles pour exposer le problème à José Manuel Barroso, président de la Commission européenne. Ce ne sera certainement pas une



Les dirigeants de l'Umih pour la photo souvenir avec Nicolas Sarkozy.

promenade de santé, mais c'est la première fois qu'une organisation professionnelle de l'hôtellerie-

restauration fait l'objet d'une telle sollicitude de la part d'un chef de l'État. À suivre. **PAGE 2**

ENTRETIEN AVEC J.-F. SÉRAZIN

PAGE 27

"Pour une saison de mauvais temps, il faut trois saisons pour s'en remettre"

Dur d'être saisonnier avec un ciel aussi peu clément aux vacanciers et aux hôteliers-restaurateurs qui se désespèrent devant des terrasses vides et des réservations en berne. Face aux difficultés particulières de



la profession, Jean-François Sérazin, président des saisonniers de l'Umih expose les nécessités d'une reconnaissance officielle du statut de l'en-

treprise saisonnière, qu'il s'agisse des diverses charges aujourd'hui non saisonnalisées (abonnement EDF ou GDF, redevance télé, taxe professionnelle, etc.) ou du régime des travailleurs saisonniers et de leur mode d'indemnisation lors

des périodes d'inactivité, sans oublier la prise en compte des aléas climatiques, un thème particulièrement d'actualité cette année.

UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC LA CNAM

PAGE 26

La section Traiteurs organisateurs de réception du Synhorcat entend affirmer les spécificités de la profession

Partenaire de la Caisse nationale d'assurance maladie dans le cadre d'une convention d'objectifs sur la prévention des risques professionnels, la section traiteurs organisateurs de réceptions du Synhorcat entend ainsi être reconnue comme une activité à part entière par les pouvoirs publics.

En effet, les traiteurs sont soumis, en raison des contraintes qui leur sont propres, à des risques particuliers dus notamment au conditionnement et au transport de denrées difficiles à manipuler. En attendant un guide des bonnes pratiques, spécifique à cette profession.

PAGE 3

Philippe Labbé,
un espoir 3 étoiles
à Éze (06)

PAGE 7

Réouverture de l'hôtel
Le Balzac à Paris après
six mois de travaux

PAGE 7

L'indicateur des ventes
de fonds de commerce

PAGE 25

Pour vos menus d'été,
proposez des mets frais
et légers